

# CE DO Centre-Est du 16 décembre 2015

## L'essentiel à retenir

En déclaration préalable, la CFE-CGC est intervenue s'agissant du rapprochement en cours entre Orange et Bouygues Telecom – avec le scenario d'une reprise de Bouygues Telecom par Orange, accompagnée d'une montée de Bouygues au capital d'Orange à hauteur de 15%, une participation de l'Etat ramenée probablement à moins de 20 % et, pour des raisons concurrentielles, la cession d'une partie des actifs de Bouygues (antennes, boutiques) à FREE.

Au moment où ce tract est rédigé et distribué, les négociations entre Orange et BT sont en cours, avec un délai annoncé d'un à trois mois pour aboutir à un accord... lequel sera ensuite soumis à la validation des autorités de régulation de la concurrence. Cela étant, à la CFE-CGC, quelque en soit le résultat, notre rôle d'organisation syndicale sera de veiller à ce que cette opération ne remette en cause : - ni la situation de l'emploi, - ni le niveau de l'investissement dans notre entreprise dans les secteurs les plus stratégiques du moment, fibre optique et 4G - ni le statut des fonctionnaires salariés tant qu'il en restera dans l'entreprise.

Notre combat pour l'amélioration et la sauvegarde des conditions de travail des salariés n'en deviendra dès lors qu'encore plus essentiel.....



### ■ Projet DELIVERY

La CFE-CGC n'est pas opposée à ce projet **delivery** qui permettra une rationalisation des activités avec un accroissement de la satisfaction clients.

Néanmoins, nous ne perdons pas de vue qu'il s'agit d'un projet d'adaptation de l'entreprise à une très forte baisse des effectifs, de l'ordre de 20% d'ici 3 ans, avec durant la même période une activité estimée comme plus ou moins étale – donc, avec un saut de productivité d'environ 20%.

Lors de ce CE, nous sommes revenus sur la question de la simplification du SI, pierre angulaire de la réussite ou pas de Delivery – la direction a répondu que les interfaces PALACE en UI et CONCERTO en AE permettront un gain de temps considérable (exemple de la consultation du parc et des offres clients, lequel passerait de 3 heures actuellement à quelques minutes avec PALACE). Nous avons également évoqué le risque de télescopage entre la mise en œuvre de Delivery en 2016 et l'arrivée de COME (refonte totale du SI et des processus au niveau des offres convergentes). La direction a répondu : pas de risque de télescopage, les 2 projets ne sont pas corrélés. OUF...

A notre question concernant le comblement des postes, la direction a indiqué que tout serait examiné au cas par cas ; par exemple, pour devenir RAC3 (classifié D bis), c'est à dire traiter de la XOIP multi sites, il sera examiné, pour une candidature présentée avec un « prérequis » qui serait inférieur (ex : XOIP monosite) : la motivation, la

hauteur de vue, le potentiel, ... Dans l'absolu, si ces conditions apparaissent comme respectées, la direction a indiqué que rien n'interdit dans un tel cas le RAC3.

S'agissant des gains de productivité induits par delivery, la direction nous a répondu que delivery ne s'inscrit pas dans une démarche de gains de productivité - seuls importent le CLI (satisfaction clients) et l'autonomie des salariés, avec néanmoins ce constat, lors des tests, d'une amélioration des délais de production.

Enfin, s'agissant des salariés qui seront plusieurs en formation au même moment, nous avons posé la question de savoir qui, dans l'intervalle, traitera les dossiers, cela d'autant que les ADV complexes sont actuellement plutôt dans le rouge au niveau de la charge de travail : embauche de CDD ? Sous traitance ?

Pour la CFE-CGC, compte tenu de la complexité du SI et des process, il n'est pas pensable qu'un CCD puisse être opérationnel rapidement; quant à la sous traitance, on peut se poser la question de savoir si réellement elle est opérationnelle pour traiter des dossiers complexes de type BIV ou BPLU, sans que cela ne se traduise en retour par un surcroit de travail au niveau des ADV complexes?

La direction a répondu que le joint sera fait, si besoin, par un recours accru à la sous traitance, durant une période déterminée, puisque la sous traitance possède (?) le même SI qu'Orange avec la même opérationnalité (?).

A la CFE-CGC, on est un peu dubitatifs quant à cette réponse, le recours à ARVATO qui est venu en soutien du

service Réclamations de Clermont Ferrand aurait au final plutôt contribué à « enfoncer » un peu plus le service qu'à réellement le soulager.

Nous préférons, sur la durée, le recrutement de vrais emplois pour compenser les départs, au-delà du ½ qui a été annoncé en CCUES pour Delivery et pourrait bien vite se révéler insuffisant.

#### ■ Budget ASC 2016

Pas de changement depuis le précédent CE : les 3 mêmes budgets ont été proposés, avec en séance les mêmes votes qu'en novembre 2015 - la CFE-CGC s'est abstenue sur la proposition FO-CFDT, a voté contre les propositions SUD et CGT.

Des propositions transitoires ont aussi été mises aux voix dans l'attente qu'un accord entre OS majoritaires soit trouvé en début d'année de façon à ce qu'un budget ASC soit mis en œuvre en 2016.

La CFE-CGC s'est abstenue, son modèle ASC étant fondamentalement différent de ce que proposent les autres OS, puisque sans le QF inquisiteur et injuste, avec des modalités de gestion limitant les frais de fonctionnement (1% à SCE), et une redistribution plus juste et profitable au plus grand nombre.



## Organisation de la formation au sein des UI DO Centre Est

La future équipe unique sera managée par l'UI Alpes entrainant un changement de rattachement hiérarchique pour les salariés des UI Auvergne et Lyon. Ce projet n'aura pas d'impact sur la localisation géographique des ESF en place. Ils restent sur leur secteur géographique. Les salariés concernés garderont le même RH de proximité et continueront à dépendre des mêmes comités emploi.

Pour la CFE-CGC, cette énième centralisation de services UI va entrainer des kilomètres surnuméraires, avec un risque routier accentué pour les personnes concernées. La direction a répondu par la négative arguant qu'il n'y aurait aucun sens à ce qu'un formateur passe son temps dans sa voiture. S'agissant de la centralisation d'activités des 3 UI, le Directeur indique que le fonctionnement des 3 UI Centre Est est considéré au niveau national comme une référence, suite à la mise en commun d'activités assurant une plus grande proximité pour nos clients.

## Schéma Directeur Immobilier Territorial d'Annecy



Vente du bâtiment Annecy les Pommaries au S1 2016 situé à environ 5 minutes du lac, opération qui devrait au bas mot rapporter quelques centaines de milliers d'€ à Orange, avec pour conséquence une réaffectation des salariés sur différents sites dont « les Iles ».

La CFE-CGC a évoqué la question essentielle du stationnement sur ce site, le long de la rocade urbaine accidentogène, donc, mais sans aucune solution alternative d'après la direction (actuellement : 60 places pour 58 salariés permanents, l'AE viendra avec 23 véhicules supplémentaires : va donc manquer une vingtaine de places).

#### Déménagement du plateau UAT Nice Ribotti



Le bâtiment de Nice Ribotti va être « libéré » et les équipes de l'UATSE seront relocalisées sur le site de Nice Besset.

Ce projet va se traduire pour les salariés par une aggravation du temps de trajet (tramway = 25 mn en plus).

Un accompagnement est prévu par la direction, non négociable, non signé par les organisations syndicales représentatives localement.

#### VOTE:

3 abstentions CFDT et 10 votes CONTRE dont la CFE-CGC

### La CFE-CGC vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année 2016

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfeage-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC Noël FAYEAUX – 06 70 03 56 80 Jean-Pierre TESTI - 06 07 82 82 86 Djamila BOCK – 06 73 19 31 74 Gwen POULAIN – 06 80 23 06 58 Version électronique avec liens actifs www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/



